Des gens sont morts mystérieusement

Dans une chambre on trouve 2 cadavres

Nice, 10. — Deux vieillards, les époux Losi, demeurant à Sospel (Alpes-Maritimes) ont été trouvés morts chez eux, dans les circonstances suivantes :

Hier après-midi, Mme Losi, belle-fille des vieillards, se rendit à la maison d'habitation et y pénétra. Personne ne lui répondant, elle entra dans la chambre des époux et se trouva en présence de deux cadavres. La gendarmerie avertie procéda à une enquête.

Dans un jardin, on en trouve un autre

Le samedi 2 décembre, à 20 heures, Mme Mathilde Guillemain, 52 ans, dont les mains étaient tachées de sang, entrait précipitamment dans le café Bourgeois, rue Bonnot, à Champigny. Cette femme, qui habitait depuis quinze ans, avec son mari, chemin des Rochers-Saint-Denis, fit aux consommateurs le récit :

— Revenant de mon travail, il y a un quart d'heure, je trouvai dans le jardin, mon mari étendu dans du sang. Sans doute est-il tombé au cours d'une crise de rhumatisme, et s'est-il blessé à la tête dans sa chute.

Un médecin diagnostica une congestion cérébrale et fit emmener dans une voiture d'ambulance le blessé à l'hôpital de la Pitié.

Dimanche après-midi, M. Guillemain succomba. Son corps fut transporté à la Morgue, où le docteur Paul, procédant à l'autopsie, constata que la blessure que portait à la nuque le sexagénaire était l'orifice de sortie d'un projectile qui avait pénétré dans le cou, près de l'amygdale gauche. Enfin, sur le trajet du projectile, le médecin légiste trouva une bourre de carton.

D'autre part, le commissaire de police de Nogent-sur-Marne, au cours de son enquête découvrit sur la table de nuit des époux Guillemain, un browning de 8 millimètres.

Aux dires de Mme Guillemain, ce revolver n'avait jamais servi. Pourtant, le magistrat put constater qu'une cartouche avait été tirée. La découverte de la bourre dans la blessure de M. Guillemain ne permet pourtant pas de supposer que ce revolver ait servi au meurtre, puisque le browning de modèle récent ne comporte pas de bourre de cette espèce.

On ne sait que supposer sur la mort de M. Guillemain. On doit écarter l'hypothèse du suicide.

On a arrêté deux policiers complices d'un bookmaker

Paris, 10. — On a arrêté place de l'Hôtel de Ville, le 8 décembre dernier, deux inspecteurs du Service des Jeux à la Préfecture de Police qui, depuis un certain temps, favorisaient un bookmaker sur les champs de courses. Ils ont été arrêtés au moment où ils recevaient 200 francs de l'individu qu'ils étaient chargés de surveiller. Ces agents ont été révoqués et envoyés au dépôt.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, rue du Bassin

L'Assemblée générale de la Mutuelle Nadaud

La Mutuelle Nadaud tenait, hier matin, à l'Universel-Cinéma, sa deuxième assemblée générale semestrielle. M. Fernand Motte présidait, entouré de MM. Edouard Dubois, président ; Th. Goethals, secrétaire-général ; Battiau, trésorier, etc.

Le secrétaire-général, dans son rapport marque la progression constante de l'Association, qui compte aujourd'hui 2.301 membres actifs et 131 membres honoraires. Différentes subventions ont été encaissées, dont celle de l'Etat, 7.088 fr. ; de la Ville de Wattrelos, 1.768 fr. ; de Mouvaux, 50 fr. M. Goethals rappelle les distinctions honorifiques qui viennent d'être accordées à MM. Victor Catteau, J.-B. Battiau, Victor Decok, Jean Dewasch. Après avoir remercié les membres des commissions diverses, qui ont contribué au succès de la société, le secrétaire général fait un vibrant appel à la propagande pour intensifier le recrutement de nouveaux sociétaires.

MM. Liénard, de la Commission de contrôle et Battiau, trésorier, rendent compte de la gestion administrative. Les recettes s'élèvent à 58.681 fr. Elles n'auraient d'ailleurs pas suffi à couvrir les dépenses, en raison du nombre de décès survenus, sans un don anonyme de 5.000 francs qui a permis d'équilibrer le budget.

Il est ensuite donné lecture des noms des 71 nouveaux pensionnés. Il existe actuellement 129 sociétaires qui touchent une pension de 50 francs.

A l'occasion de l'inauguration du marbre commémoratif des 351 sociétaires morts pendant la guerre, M. Fernand Motte, évoque, avec chaleur, le souvenir de ceux qui ont souffert pour la France.

L'élection des membres du Comité a lieu enfin. Sont élus : MM. Paul Fernandez, Joseph Houdiard, Henri Boutry, Albert Leroy, Alexandre Cans, Henri Tavernier, Louis Pollez, Ernest Leclercq, Auguste Devos, Louis Chantraine, Louis Delocaillerie.

Au cours de la séance, M. Dubois a remis à M. Dewasch, la médaille de bronze de la Mutualité.

L'Assemblée Générale Annuelle du Tir National

Hier dimanche, à 10 heures, dans la salle d'honneur du stand des Trois-Ponts, a eu lieu l'assemblée générale du T. N., sous la présidence de M. Albert Robyn, président de la société La Fraternelle des Combattants, et du Cercle Militaire.

A ses côtés, avaient pris place, les membres du Comité, MM. Louis Salembier, Henri Vandaele, Léonce Delomel, Léon Waelès, Georges Masurel, Pierre Dutrieux, Jules Bonte, Oscar Briffaut, Floris Salembier, Lejeune, etc... Le président, en ouvrant la séance, fait un chaleureux appel aux membres du Comité et à tous les sociétaires, pour que chacun, dans la mesure de ses moyens, contribue au succès des fêtes de grande envergure prévues pour 1923, en particulier pour la réussite des concours organisés par le T. N.

La fête de tir de 1923. — M. H. Vandaele, directeur du Tir National, présente le programme détaillé du double concours, soumis le 3 courant à l'assemblée générale de la Fédération à Lille; cet exposé, avec les commentaires que comporte un tel sujet, excite vivement l'intérêt de l'assemblée.

A propos du concours militaire, le rapporteur donne communication d'une lettre de M. le général Lacapelle, commandant en chef le 1er corps, assurant le Comité de la participation des délégations des divers régiments et unités formant corps, placés sous ses ordres. Tous les militaires pourront également participer aux épreuves individuelles des diverses catégories.

Le général a appuyé, auprès du Ministère de la Guerre, la demande formulée par le T. N. tendant à admettre la participation des régiments de la Belgique, amie et alliée, au concours des délégations militaires.

Elections. — Puis, M. Georges Dansette est nommé secrétaire général en remplacement de M. Couble, démissionnaire. M. Louis Gérin est appelé à faire partie du Comité.

Recrutement. — Actuellement, la société comporte des membres actifs, payant une cotisation annuelle de 20 francs, une catégorie « jeunesse » admise au tarif réduit de 6 fr. les uns et les autres bénéficient chaque dimanche, d'un paquet de huit cartouches Lebel gratuites.

Il est décidé qu'il sera créé, en outre, des membres adhérents à 4 francs par an, ceux-ci appartenant aux X.I.G. Le président fait de stand à longue portée. En plus du tour de roulement qui sera affecté à ces derniers chaque dimanche matin, ils auront en outre l'accès des cibles l'après-midi du dimanche et bénéficieront d'un tarif réduit pour les cartouches qu'ils tireront alors.

Les dames seront admises dans la catégorie des « membres actifs », avec cotisation réduite à 6 francs. Il est à remarquer à ce propos que le tir à la carabine à 12 et à 50 mètres, compte maintenant de nombreuses adeptes.

LE BANQUET ANNUEL DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

Dimanche, à 2 heures, au Café Pandore, les Anciens Sous-Officiers Français tenaient leur banquet annuel, sous la présidence de M. Jules D'Halluin, vice-président d'honneur.

A l'heure des toasts, M. Louis Deschamps, président, rappela le souvenir de M. Arsène Hagard, fondateur de la société, et fit l'éloge du nouveau vice-président d'honneur. Il remercia M. Anatole Lerouge, dont la générosité a permis l'organisation de la dotation des Orpheline de Guerre, la Presse pour son concours constant, enfin les anciens, pour la propagande qu'ils ne cessent de faire, et notamment M. Delepiace, vétéran porte-drapeau.

M. D'Halluin, après avoir excusé M. Eugène Motte, président d'honneur, salua la mémoire des 65 anciens sous-officiers qui, partis en 1914, ne devaient plus réintégrer le cercle.

M. Goethals, vice-président, eut des paroles fort élogieuses à l'adresse de M. Deschamps. Une gerbe magnifique fut remise à M. D'Halluin, et des « vivats » chantés en l'honneur du vice-président d'honneur, du président et des deux vice-présidents, MM. Goethals et Hus.

LES ELECTIONS CONSULAIRES

Les élections au Tribunal de Commerce ont eu lieu dans les différents cantons de Roubaix. Voici les résultats :

Inscrits : 2.974. — Votants : 1,115. — Ont obtenu :

Election d'un Président. — M. Victor Valentin, 962 voix, ELU.

Election de quatre juges titulaires. — MM. Eugène Dupont, 945 voix ; Paul Mullier, 945 ; Samuel Goffin, 945 ; Paul Delmasure, 943, ELUS.

Elections de trois juges titulaires. — MM. Julien Houzet, 944 voix ; Louis Février, 946 ; Eugène Ernoult, 944, ELUS.

Election de quatre juges suppléants. — MM. Louis Fœilx, 1.066 voix ; Jules Horent, 1.075 ; Jean Desruelles, 1.049 ; Léopold Kahn, 1.057, ELUS.

Les quatre candidats du commerce de détail élus l'an dernier : MM. Albert Goethals, Ghesquières, Arthur Delattre et Gaston Grésillon, restent en fonctions. Le Tribunal de commerce, qui n'existait plus depuis un an, est donc complètement reconstitué aujourd'hui.

PLAINTE POUR ESCROQUERIE

M. Léon Hourez, confectionneur, demeurant rue de Mouvaux, 9, a porté plainte contre le sieur Paul Wicart, représentant de commerce, demeurant à Lille, rue Pierre-Legrand, 227, qu'il accuse d'avoir touché à son insu, chez une cliente, Mme Montagne, à Tourcoing, une somme de 111 francs due au plaignant.

FAITES VIDER, S. V. P.

Un procès-verbal a été rédigé contre Mme veuve Vanquathem, demeurant à Wattrelos, rue d'Audenaerde, villa Louise, pour n'avoir pas fait vider à temps la fosse d'aisances d'habitations lui appartenant, rue Lafontaine, cour Dujardin.

LES CONTRAVENTIONS

La police a relevé des contraventions contre :

V. A., 28 ans, chef de travaux, rue de Roncq, 9, pour avoir négligé de tenir en état de propreté la partie de la voie publique face à son habitation.

— C. D., entrepreneur à Roubaix, 35, rue du Luxembourg, pour embarras de la voie publique.

AU CONDITIONNEMENT

Mouvement de la semaine du 4 au 9 décembre — Soies, 198 k. ; laines peignées, 591.699 ; laines filées (fils peignés), 144.246, (fils cardés), 9.405 ; blousses et laines diverses, 31.278 ; cotons, jute, lin, etc., 35.787 ; total : 812.613 k.

CAISSE D'EPARGNE

Afin de permettre le règlement des comptes et l'arrêt des écritures de fin d'année, il n'y aura plus de séances d'opérations à dater du 20 décembre jusqu'au mardi 2 janvier. Les déposants qui prévoient des besoins, en fin d'année, sont instamment priés de prendre leurs mesures en temps utile pour retirer avant cette date.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Renée Delandsherr, rue de la Rondelle, 51. — Victor Boyt, boulevard de Strasbourg, 8. — Suzanne Hollemaert, rue Fernaux, 9.

DÉCÈS. — Marie Héris, veuve Vandenberghe, 70 ans, rue Vauban, 4 bis. — Elodie Defru, épouse Dubus, 57 ans, rue Grétry, 18. — Florimond Leclercq, 79 ans, rue de Barbieux, n. 35.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Harmonie Municipale

LE BANQUET DE LA SAINTE-CECILE

Samedi, à 20 heures, a eu lieu, à l'Hôtel Cornet, le banquet de la Sainte-Cécile offert aux membres de l'Harmonie Municipale, sous la présidence d'honneur de M. le docteur Leduc, maire, entouré de MM. Brassart, Delombe, Moulin, adjoints au maire, Willerval, secrétaire général de la Mairie, G. Desurmont, Descampe, président d'honneur, Alphonse Masse, président actif, Eustace, directeur, Goguenheim, sous-chef, Edmond Masurel-Prouvost, Jacques Masurel, conseiller municipal, Santare, directeur du Théâtre Municipal.

Au dessert, M. Alphonse Motte, président actif, a évoqué la mémoire de son très regretté prédécesseur, M. Didry ; il a remercié vivement M. le Maire, MM. les adjoints et toutes les personnes qui les entouraient d'avoir bien voulu rehausser par leur présence, l'éclat de la fête. Il s'est déclaré heureux et fier de présider une société comme l'Harmonie Municipale où tous se traitent en vrais camarades.

ALLOCUTION DE M. LEDUC, MAIRE

Messieurs,

L'Administration Municipale est heureuse de vous prouver par sa présence toute sa sympathie et aussi toute sa reconnaissance.

Il est de son devoir de vous témoigner la gratitude de la population tout entière, pour les saines et fortes émotions que vous lui donnez par vos exécutions qui ont atteint un degré de perfection inaccessible à la plupart des sociétés musicales. Ce magnifique résultat est dû à l'effort de chacun de vous et aussi, comme vous le reconnaissez tous, à la magistrale direction de votre chef, le maître Charles Eustace.

L'Harmonie Municipale a été frappée, cette année, par la perte cruelle de son très sympathique président, M. Didry. Nous adressons à sa mémoire un hommage reconnaissant et nous nous tournons avec une entière confiance vers son successeur, M. Motte, dont nous apprécions tous les jours, comme membre du Conseil municipal, comme vice-président de la Condition publique, la haute valeur technique les grandes qualités d'administrateur, la plus parfaite et cordiale aménité. Nous le remercions d'avoir bien voulu accepter la présidence de l'Harmonie Municipale et nous l'assurons qu'il trouvera toujours à la Mairie, l'accueil le plus empressé pour le plus grand bien de votre groupement, une des gloires de notre cher Tourcoing.

Vive l'Harmonie Municipale ! Vive Tourcoing ! Vive la République !

Je lève mon verre à la santé de votre président d'honneur, M. G. Desurmont, de votre nouveau président, M. Motte, de M. Eustace, de M. Goguenheim, de votre sous-chef, M. Masuel.

A vous tous, messieurs !

⁂

MM. Edmond Masurel, Jacques Masurel, Eustace et Goguenheim ont ensuite pris successivement la parole pour remercier M. le Maire et l'Administration Municipale de leur témoignage de sympathie.

La fête s'est terminée dans la plus franche gaîté.

ACCIDENT DE VOITURE

Hier, vers 17 h. 15, une voiture attelée appartenant à M. Sinquin, négociant en liqueurs, rue du Haze, 70, conduite par le livreur Mertier Albert, 24 ans, domicilié rue de Gand, 112, a renversé, à l'angle des rues des Anges et Fidèle Lehoucq, la dame Bray Odile, âgée de 72 ans. Relevée par l'auteur de l'accident et transportée à la pharmacie Boyaval, elle y reçut les premiers soins.

La victime, sur laquelle il a été constaté une forte contusion à la jambe gauche, a été reconduite en voiture à son domicile, 27, rue des Poutrains.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Voici les résultats des élections d'hier au Tribunal de Commerce :

Inscrits : 1.750 — Votants : 665.

Juges titulaires pour deux ans. — Ont obtenu : M. Joseph Torris, 634 voix ; M. Joseph Rasson, 637 voix, tous deux ÉLUS.

Juges suppléants pour deux ans. — Ont obtenu : M. Jules Burms-Demay, 631 voix ; M. Victor Lecat, 638 voix ; M. Maurice Cauleiz-Tiberghien, 629 voix, tous trois ELUS.

REUNION MENSUELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La commission scolaire, sous la présidence de M. Leveugle, conseiller municipal, conseiller d'arrondissement, s'est réunie dimanche 10 décembre, à 9 h. 30, à la Mairie. Quarante pères ou mères d'élèves ont été convoqués.

En exécution des art. 12 et 13 de la loi du 12 mars 1882, la peine de l'affichage, à la porte de la Mairie, pour une période de 15 jours, a été prononcée pour plusieurs d'entre eux.

La Commission a constaté avec plaisir une amélioration dans la fréquentation scolaire ; les absences pour négligence tendant à disparaître.

EDUCATION PHYSIQUE FEMININE DE LA CROIX-ROUGE

La fête anniversaire de la création de la Société de l'Education physique de la Croix-Rouge, reculée d'un mois par suite de certaines circonstances, aura lieu le 31 décembre, à la salle de gymnastique de la rue de Gand. Nous savons que le président, le moniteur-chef et les monitrices travaillent sans relâche pour la réussite de cette fête qui sera la récompense de leur dévouement assidu à l'éducation physique. Un programme des plus variés contiendra plusieurs créations.

On peut, dès maintenant, demander des cartes à tous les membres de la Société et au siège.

AU TIR NATIONAL

Les membres fondateurs et les membres de droit se sont réunis pour procéder, conformément aux statuts, à l'élection des membres du Conseil d'administration du tir national.

Ont été nommés : Président : M. le docteur Gustave Dron, sénateur ; Vice-président : MM. Désiré Parsy et Ch. Liagre ; Secrétaire général : M. Rémy Parzy ; Secrétaire-adjoint : M. Brognez ; Trésorier : M. Georges Ducoulombier ; Membres du Conseil : MM. Lambion, Cyrille Desbouvries, Proi, Debaudringhien et Ch. Tonnel.

AMICALE DU FLOCON

Le festival de charité organisé par l'Amicale du Flocon promet un succès sans précédent. Le concours de différents groupes nous est déjà assuré, entre autres : L'Orchestre Albert Carrette, l'Amicale de la Croix-Rouge ; la section d'éducation physique féminine de la Croix-Rouge avec corps de ballet ; l'Amicale des jeunes filles et a corps de ballet ; l'Amicale des jeunes filles et la section d'éducation féminine du Flocon ; la section d'éducation physique de garçons et des pupilles du Flocon, ainsi que le concours d'un certain nombre d'amicales amies.

Nous sommes heureux d'annoncer la participation de la société « Les Bigophones de La Tossée » dirigée par un ancien du Flocon, M. C. Verfaille, chef dévoué de cette jeune phalange qui viendra augmenter l'effet original de cette fête. Le programme attrayant qui vient d'être élaboré attirera un public nombreux, le 6 janvier, dans la salle du Gymnase.

LES BIGOPHONES DE LA TOSSEE

La Commission de la Société rappelle à ses membres de se trouver au siège mardi soir, à 8 heures précises, pour la répétition en vue de la fête organisée le 6 janvier prochain, par l'Amicale du Flocon. Présence indispensable.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 1er au 8 décembre : 1.243 versements, 721.245 francs ; 219 remboursements, 342.334 fr. 90.

La Caisse sera fermée du 21 décembre au 2 janvier inclus, pour le règlement des écritures de fin d'année.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui lundi, 11 décembre, 1re représentation des deux succès parisiens : 1° « Chouette » opérette en un acte, musique de Cl. Terrasse ; 2° « Paris ou le bon Juge », opérette légère en deux actes. Grand ballet des heures.

Jeudi 14 décembre, à 3 h. 15 précises, 5e représentation du gala de comédie par la tournée Baret : « Les Conquérants » pièce en 3 actes de Charles Méré.

Location ouverte comme d'usage.

STATISTIQUE SANITAIRE

Maladies contagieuses. — Ont été déclarés en novembre : un cas de coqueluche, un cas de diphtérie, deux cas de scarlatine, soixante-neuf cas de rougeole.

Naissances. — Il a été enregistré, en novembre, 106 naissances, dont 7 illégitimes, contre 111 naissances en octobre, dont une illégitime.

Mariages 83 en novembre ; 78 en octobre.

Décès. Il a été enregistré, en novembre, 83 décès, contre 79 en octobre. Sont décédés : 6 personnes âgées de moins de un an, 5 de 1 à 19 ans, 10 de 20 à 39 ans, 14 de 40 à 59 ans et 48 de 60 ans et au delà.

Il y eut 13 décès par tuberculoses, 13 par maladies du cœur (non compris angine de poitrine), 13 par sénilité, 6 par néphrite aiguë ou chronique, 6 par autres affections de l'appareil respiratoires (phtisie excepté), 5 par cancer et autres tumeurs malignes, 5 par débilité congénitale et vices de conformation, 4 par hémorragie et ramollissement du cerveau, 3 par suicide, un par rougeole, un par diphtérie et croup, un par affections de l'estomac (cancer excepté), un par hernie, obstruction intestinale, un par cirrhose du foie, un par mort violente (suicide excepté), 9 par autres maladies.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Par arrêté préfectoral du 5 courant, sont nommés Commissaires-Répartiteurs des Contributions directes dans la commune de Wattrelos, pour l'année 1923, les contribuables ci-après désignés :

Résidents : MM. Ernest Debonneville, Clément Dubus, Henri Lefebvre ; Suppléants : MM. Henri Millet, Gustave Jonville, Albert Salembier.

Non résidents : MM. Victor Debenne, à Hem ; Gustave Debenne, à Roubaix ; Suppléants : MM. Achille Debenne, à Sains-du-Nord ; Achille Dujardin, à Roubaix.

COURS D'INSTRUCTION MILITAIRE. — Le Comité de la Société de gymnastique « La Patriote » fait savoir que les cours d'instruction militaire reprendront à partir du mardi 12 décembre, à 19 heures dans la salle Vergeze, rue du Moulin.

Les jeunes gens qui ne font pas partie de la section de gymnastique peuvent néanmoins prendre de ces cours qui auront lieu tous les mardis. Ils n'auront qu'à se faire inscrire.

A LA MAISON DU PEUPLE. — Samedi 23 décembre prochain, à 18 h. 30, grand concert de gala, organisé par la Section Wattrelosienne du Parti Socialiste et de Comité de Propagande de la Coopérative l'Humanité, avec le bienveillant concours de la Fanfare « La Paix », de Roubaix et de M. Dharlès, chanteur de genre ; Mme Prudent, diseuse ; M. Poulain, monologuiste ; Prudent, le célèbre comique populaire ; Clotaire Deworm, baryton ; Mme Paula Block, chanteuse à voix ; Les Prudents, duettistes mondains ; Les Dar-Block, duettistes militaires.

« Il ou Elle », comédie interprétée par les artistes du Théâtre Populaire de Roubaix.

Entre la première et la deuxième partie du programme : Causerie par le citoyen J. Lebas, député-maire de Roubaix. Ordre du jour : Nécessité des trois branches organisées : Parti, Syndicat, Coopérative.

Prix d'entrée, 1 fr. 25. On peut se procurer des cartes au siège de la Maison du Peuple et chez tous les camarades du Parti.

MEDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire à titre posthume a été attribuée à la mémoire du soldat Nys Paul, du 1er R. I. T., avec la citation suivante : « Soldat courageux et dévoué. Tombé glorieusement pour la France, le 30 août 1914, à Boussois, au cours d'une patrouille. Croix de guerre avec étoile de bronze ».

La veuve demeure rue de Lers, 222.

M. Paul Nys était le frère de M. Adolphe Nys, membre du Conseil municipal de Wattrelos.

— La médaille militaire à titre posthume a été également attribuée à la mémoire du soldat Ichaghe Emile, du 164e R. I., avec la citation suivante : « Observateur d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Tué, le 27 octobre 1914 au Bois des Loges, à son poste d'observation, qu'il n'avait pas quitté malgré un bombardement d'une violence inouïe. Croix de guerre avec étoile d'argent ».

Sa mère demeure rue Ma Campagne, 3.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Marie Cornard, carrière Six, 13 bis : Hélène Duquesnoy, rue Blanche, 9 ; André Rock, rue des Trois-Bouteilles, 99 ; Joseph Seynave, rue du Sapin-Vert, 164 ; Irène Espinel, rue du Tilleul, cour Leman, 4 ; Paulette Scloasse, rue Négrier, cour Liagre, 3 ; Roland Charley, rue Carnot, impasse Cochin, 17.

Publications. — Achille Tiberghien, garçon boulanger, et Henriette Mestlaght, servante.

Décès. — Adélaïde Landrieu, veuve Debouvrie, 74 ans, rue Carnot, cour Couteau, 12.

LYS-LEZ-LANNOY

COMBAT INEGAL. — Samedi vers 10 heures, trois ouvriers teinturiers résidant en Belgique, occupés à la manufacture Française de tapis, rue Catinat, à la suite d'une légère discussion, invitèrent un de leur collègues d'atelier, M. Lucien Moyeau, 23 ans, domicilié à Lys, 68, rue Jouffroy, à se rendre dans la cour, où son affaire serait vite réglée. On défia ce dernier en lui offrant même une somme de 100 francs.

M. Moyeau se rendit à l'invitation. Mal lui en prit, car trois paires de bras s'abattirent sur sa figure ; il fallut l'intervention d'autres ouvriers pour mettre fin au pugilat qui menaçait de tourner au tragique. M. Moyeau, qui porte de nombreuses traces de coups, est décidé à porter plainte à la gendarmerie de Roubaix.

WASQUEHAL

FUNERAILLES DU SOLDAT BOUREL. — C'est au milieu d'une nombreuse affluence qu'ont été célébrées hier les funérailles du soldat Auguste Bourel, du 100e régiment d'infanterie, mort pour la France, à Tulle. Le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Wasquehal où a eu lieu l'inhumation définitive. Dans la foule, on remarquait des délégations du Conseil Municipal, de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, de la Section des Mutilés et de nombreux parents et amis du défunt. Au cimetière, M. Henri Détailleur, maire de Wasquehal, prononça un vibrant discours rappelant la bravoure et le dévouement de ce brave soldat.

LA « JEUNE FRANCE » A FÊTE LA SAINTE CECILE. — L'Harmonie Municipale « La Jeune France » a fêté hier la Sainte-Cécile. Environ 130 convives étaient réunis dans la salle des fêtes de la Mairie, où a eu lieu le banquet. Un joli concert, suivi de bal, a terminé la fête.

BLESSE A L'TRAVAIL. — A la briqueterie Virnot, le briquetier Alfred Derveaux, 23 ans, s'est fait une entorse de l'articulation vertébrale de la 10e côte gauche en chargeant des briques : 15 jours de repos. Docteur Butin.

ETAT-CIVIL. — **Publications** — Emile Delobelle, magasinier et Germaine Gaeremynck, ménagère.

HEM

ASSOCIATION JULES FERRY

L'assemblée générale, au cours de laquelle le Conseil d'administration a rendu compte de son mandat, a acclamé les conclusions du compte rendu moral et financier qui résument une situation satisfaisante. L'assemblée a voté à l'unanimité un certain nombre de résolutions mettant au point l'organisation administrative et financière de l'Association. Un crédit de 300 fr. a été voté en faveur de l'Ecole et une distribution de gâteaux a été faite aux écoliers, à l'occasion de la Saint-Nicolas. L'Assemblée a confirmé l'organisation d'une fête au hameau des Trois-Baudets, début 1923.

PROPAGANDE. — Le quatrième jeu organisé le 3 décembre chez Alfred Leclercq, a été suivi par de nombreux amateurs. Le 24 décembre, à Lannoy, chez Petit, cinquième jeu organisé par les amis de la section de football.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Les possesseurs de pigeons-voyageurs sont tenus de faire leur déclaration à la mairie avant le 1er janvier 1923. Se munir de l'autorisation préfectorale.

TOUFFLERS

ETAT CIVIL. — *Publications.* — Louis Leblanc, garçon boucher, et Madeleine Dubus, sans profession ; Victor Delgrange, ajusteur, et Carmen Devienne, employée.

LILLE

AU PARQUET

LE DRAME DE LA RUE DES VIEUX MURS

Comme suite à la demande de Me Molthy, défenseur du cordonnier Dorémus, inculpé de tentative de meurtre sur la personne de sa femme, tentative commise rue des Vieux Murs le lundi 4 décembre, M. le juge d'instruction Blanchard, a ordonné l'examen mental du meurtrier.

C'est M. le docteur Leclercq, médecin légiste que le magistrat a commis à cet effet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 9 Décembre 1922

Alfred Fortrie, 19 ans, demeurant rue Solférino, étant employé à l'Enregistrement, détourna une somme de 26.000 francs au préjudice de l'Enregistrement. Arrêté en Belgique et ramené à Lille, il a été condamné à 18 mois de prison.

— Pour recel d'un chien volé, Louis Vandewelle et Henri Bergeat, récoltent chacun 300 fr. d'amende.

— Six mois de prison à Borot Emile, 24 ans, docker, pour avoir été surpris, explorant les poches des voyageurs dans la salle d'attente de la gare.

— Blondine Devolder, 20 ans, déroba une somme de 7.000 francs à sa patronne, Mme Dubois, débitante de tabac, rue Masséna. Elle aurait remis l'argent à son ami Vincenzo Rozola, 24 ans, avec qui elle demeurait rue des Tanneurs 122. A chacun 4 mois de prison.

— Par défaut, un mois de prison et 25 fr. d'amende à Edmond Golschad, journalier, pour vol d'une jument à Lambersart.

— Pour vol au préjudice de M. Lecat, fournisseur de l'armée, les soldats Edmond Dupuis et Oblin Léon, du 509e R.C.C., sont condamnés à trois mois de prison. Pour complicité Marie D., 16 ans, a récolté 15 jours avec sursis et pour recel J.-B. Dufour, serrurier, rue des Etaques, 12, se voit infliger 6 mois de prison.

NOS TRAMWAYS

MATERIEL ROULANT DE LA COMPAGNIE DE LILLE ET DE SA BANLIEUE

M. le Préfet du Nord s'est renseigné personnellement sur la marche des réparations effectuées aux voitures, au titre des dommages de guerre.

Il a chargé le Service Départemental du Contrôle d'insister à nouveau, de façon très pressante, auprès de la Compagnie, pour que ces réparations soient activées et pour que le matériel en service soit maintenu dans un état convenable de propreté.

DANS LA MAGISTRATURE

Est nommé : Substitut à Nimes, sur sa demande, M. Silhol, substitut à Lille.

PETITES NOUVELLES

VELO VOLE. — On recherche le sieur Cattiaux, inculpé d'avoir vendu à M. Crockaut, 35, rue Mazagran, une bicyclette volée à Achille Meerinck, rue Bourjembois.

COUP DE TAMPON. — Rue de Fontenoy, un car V a tamponné la voiture à quatre roues de M. Raoul Causier, marchand de lait, 17, rue de Douai. Ce dernier véhicule a eu son essieu arrière brisé.

AU FEU ! — Une planchette qui se trouvait sur une cuisinière allumée, dans la chambre de Mme Blanche Cavatte, 17, rue de Fontenoy, s'est enflammée pendant l'absence de la locataire. En tombant, elle a communiqué le feu au plancher. Quelques seaux d'eau éteignirent ce commencement d'incendie. Dégâts insignifiants.

A QUI LA BOTTE ? — Le jeune Vanhuffel, 12 ans, domicilié à Lambersart, rue de l'Abbé-Desplanques, 2, cour Cogez, a trouvé, rue des Bois-Blancs, une botte de chanvre qu'il a déposée au poste de police.

UN GAMIN QUI PROMET. — Le jeune Paul Mairesse, 12 ans, 143, rue du Faubourg-de-Roubaix, a volé à sa mère pour 1.300 francs de tissus, qu'il a revendus à plusieurs personnes, et notamment à Mme Carpels, de Fiers, pour la somme de 80 francs.

Ce jeune chenapan a déjà commis de nombreux vols. Il a été remis à sa mère. Les recéleurs seront poursuivis.

UN GRENIER EN FLAMMES. — Samedi, à 10 h. 30, un incendie s'est déclaré dans un vaste grenier de la maison Deroncq et Cie, entrepreneurs de transports, 62, rue de Cambrai. Dans ce grenier étaient emmagasinés fourrage, foin et avoine. Après 45 minutes d'intervention, les pompiers de Malus se rendirent maîtres du fléau, dont on ignore la cause. Les dégâts, assez importants, ne sont pas encore évalués. Il y a assurance.

VELO EGARE. — M. Vanhoucke, commerçants, 104, rue Esquermoise, avait égaré sa bicyclette sur la voie publique. Il put la retrouver grâce à un militaire du 38e groupe d'aviation de passage à Lille.

DISPARU. — M. Benoit Delphin, 54 ans, caissier-comptable à la Trésorerie Générale, est disparu depuis le 4 décembre à 13 heures. Le caissier qui habitait en garni, 116 bis, rue de la Barre, ne se serait plus rendu à son service depuis cette date également.

DOUAI

A QUI LE VELO ?

Deux veilleurs de nuit de la société la Marne et l'Yser sont trouvé, près d'un baraquement de la Coopérative Ouvrière, boulevard Vauban, une bicyclette marque Rider sans plaque d'identité, et dont une pédale était brisée. La machine est tenue à la disposition de son propriétaire, au siège de la Société de surveillance, 4, rue de la Cloris.

VOLEE DANS LE TRAIN

Mlle Marthe Coget, demeurant rue Neuve à Sin-le-Noble, s'est plainte, en descendant du train en gare de Douai, d'avoir été victime d'un audacieux pickpocket.

En effet, un portefeuille de cuir rouge contenant 400 francs, lui a été subtilisé au moment, croit-elle, où le train quittait la gare de Somain. Mlle Coget ne put du reste donner aucun signalement de son voleur. Une enquête est ouverte.

CYCLISTES, RESPECTEZ les TROTTOIRS

Un procès-verbal a été dressé au jeune Legrand Théophile, de Lallaing, qui roulait en vélo sur le trottoir du boulevard Faidherbe.

VALENCIENNES

La Réunion des Membres de la Fédération du Jeu de Balle du Nord et du Pas-de-Calais

A nouveau, les membres de la Fédération du jeu de balle du Nord et du Pas-de-Calais se sont réunis hier dimanche, à 15 h. 30, café de Paris.

Au bureau, avaient pris place : MM. A. Lobel, Cressin, Raymond, Delattre, R. Delcourt, Wiame, Tiberghien, Drue, Dupas, etc.

Dès le début, l'on fait savoir que le joueur Deham, d'Anzin, ne jouera pas avec cette partie si son frère n'est pas avec lui.

Une discussion s'engage ensuite pour la formation des parties. Y prennent part : MM. Lobel, Drue, Cressin, Sétan, Appolinaire, Deham, Grosjean, etc.

Elle fut, à un certain moment, assez mouvementée. Finalement, il fut décidé que les subventions du Conseil général, du « Réveil du Nord », du haut-commissaire à l'éducation physique, iront aux parties de seconde.

M. Brauet met à la disposition de la Fédération une somme de 1.500 francs pour les parties de Valenciennes, Onnaing, Anzin, et M. Gorin-Bruniau une somme de cent cinquante francs.

La salle applaudit. Des félicitations et remerciements sont votés aux donateurs.

Trois parties de première catégorie sont formées. Les voici :

Valenciennes. — Grosjean, Amaury, Dandoit, Ruer et Schmitz. Ce dernier était joueur l'an dernier avec Charleroi (Claessens).

Anzin. — Deham frères, Appolinaire, Hubert, Jaspard, Sélévenard.

Cousoire. — Poirette Emile et Adelson, Leclercq René et Marius, Edgard Dubois.

LE NOUVEAU COMITE

M. Minot, président sortant a, pour raison de santé, donné sa démission. Il est vivement regretté. L'on procède donc au renouvellement du Comité. Sont nommés : président d'honneur, M. Billiet, maire de Valenciennes ; présidents, MM. Raymond Delcourt, avocat, conseiller municipal de Valenciennes, et Brouet, directeur de la Société d'aiguillage d'Anzin ; vice-présidents, MM. Pierre Costa, rédacteur principal au « Réveil du Nord », conseiller municipal de Valenciennes ; Albert Sétan ; secrétaire, M. Albert Cressin ; trésorier, M. Fernand Sétan.

Des applaudissements soulignent ces nominations.

LES SECONDES

Douze parties de secondes ont été formées. Ce sont :

Valenciennes (Abraham) ; Anzin (Thiétard) ; Onnaing (Jospin) ; Hénin-Liétard, (Carton) ; Saint-Waast (Deplus) ; Wallers (Lequeux) ; Flines-les-Raches (Morel) ; Hérin (Blondiaux) ; Lille (Collier) ; Denain (Lefebvre) ; Orchies (Vaillant) ; Lens (Martin).

A 17 heures, la séance prenait fin. Chacun se retire enchanté de la bonne besogne accomplie.

LA MORT D'UN CHEMINOT

Nous avons relaté le terrible accident survenu jeudi dernier à 19 h. 30, en gare de Tressin. A la suite d'une cause indéterminée, le chauffeur Fernand Cranet, appartenant au dépôt de Valenciennes, tombe accidentellement de sa machine. Transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille, le malheureux qui avait une fracture du crâne, est décédé dans la nuit du samedi à dimanche.

DUNKERQUE

Une naissance au poste de police

Samedi dans la soirée, vers 10 heures, une jeune personne, Hélène X..., âgée de 23